

LA BALKANISATION DE LA RD CONGO OU L' INTÉGRATION RÉGIONALE ?

L'ALIÉNATION *DE FACTO* DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA RD CONGO

Introduction

José MINAKU, S.J.,
Directeur du Centre
spirituel Amani/
Bukavu.
joeminakusj@
gmail.com

Il est 8 heures du matin, aux postes-frontières de la Ruzizi 1 et 2, entre la RD Congo et le Rwanda ; c'est la cohue habituelle. Dans un sens, de la RD Congo vers le Rwanda, des milliers de femmes commerçantes traversent pour aller acheter des vivres frais qu'elles revendront à Bukavu. Des voyageurs font les formalités d'usage pour se rendre au Sud, à Bujumbura, en passant par les belles routes du Rwanda ; d'autres vont au Nord, à Goma, en passant par la nouvelle route qui longe la côte. D'autres voyageurs vont à l'aéroport de Kamembe, à 5 km de la frontière, qui les connecte au monde entier. Dans l'autre sens, c'est-à-dire du Rwanda vers le Congo, une marée humaine, hommes et femmes de toutes catégories, déferle également en quête d'éducation dans les écoles et universités de Bukavu, pour œuvrer comme ménagères ou pour travailler dans les chantiers. Ils ont la réputation d'être méticuleux et honnêtes. Des deux côtés, des véhicules de transport des biens attendent de passer les douanes. Le même scénario est perceptible aux postes-frontières de Goma, entre la RD Congo et le Rwanda, d'Uvira, entre la RD Congo et le Burundi ou de Bunagana et Goli, entre la RD Congo et l'Ouganda. Pour ces populations congolaises, Kinshasa est un « pays » lointain, le royaume des politiciens dont on entend parler à la radio et que l'on voit apparaître lors des campagnes électorales. Depuis des décennies, ces citoyens ordinaires de l'Est de la RD Congo n'attendent pas grand-chose de Kinshasa.

L'extraversion économique et sociale des provinces de l'Ituri, Nord et Sud Kivu vers les pays voisins, est un fait indéniable. Même dans le domaine musical où la RD Congo a toujours affirmé sa suprématie africaine, les jeunes de l'Est fredonnent volontiers des chansons tanzaniennes, ougandaises ou kényanes. La persistance de cette situation d'extraversion ne concoure-t-elle pas à l'aliénation de cette partie de la RD Congo ?

Cet article voudrait montrer que ce que l'on appelle « intégration régionale » assujettit économiquement la partie orientale de la RD Congo aux pays voisins, notamment le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. C'est un autre nom de la *Balkanisation*. Mon hypothèse est simple : la balkanisation de la RD Congo est en train d'avoir lieu, sous l'étiquette « d'intégration régionale ». Le processus de Balkanisation se renforce à un moment où le pouvoir de Kinshasa est obsédé par sa faible légitimité, pris dans la gadoue d'une politique partisane, et animé par un gouvernement myope et somnambule. En même temps, certains pays frontaliers et certaines multinationales sont en train de mettre les bouchées doubles pour consolider leur agenda politique, et asseoir leurs stratégies économiques au détriment de la RD Congo.

Dans cet article, je prends le point de vue d'un observateur attentif des questions géostratégiques de la région des Grands lacs. En tant qu'acteur de la société civile dans la partie orientale de la RD Congo et lanceur d'alerte, je puis affirmer, haut et fort, que la « balkanisation politique » est superfétatoire du fait que la balkanisation de la RD Congo est en cours de réalisation sur le plan social et économique. Elle est plutôt insidieuse et subtile, pernicieuse et silencieuse. Comme un coup fourré aux jeux d'échecs, elle se déploie à l'aide des noms d'emprunt : l'intégration régionale, la solidarité internationale, la décentralisation ou le fédéralisme « fort », etc.

Partant du litige des mots, entre la Balkanisation et l'intégration régionale, je montrerai que la communauté internationale, avec une complicité locale et une instrumentalisation de certains pays voisins, a surfé sur la notion de « l'intégration régionale » pour orienter l'Est de la RD Congo vers les pays voisins. Et l'État Congolais, par sa passivité apparemment volontaire, contribue à sa balkanisation de facto. En sonnant l'alerte, loin de moi le désir de m'engager dans une critique partisane, je voudrais simplement éveiller les esprits patriotiques pour qu'advienne un Congo unifié et fort, capable de protéger ses enfants et de soutenir substantiellement les efforts de développement de l'Afrique.

1. La Balkanisation, une diversion

L'imaginaire collectif et une certaine *intelligentsia* de la RD Congo ont parfois décrié, à qui mieux mieux, le risque de la « balkanisation de la RD Congo ». Cette dernière est souvent présentée comme un fait éminemment politique ; c'est-à-dire, un démembrement du pays, par suite d'une série de déclarations d'autodétermination de certaines provinces. L'on s'attendrait alors que la balkanisation advienne, tambour battant, et corrobore les velléités sécessionnistes et unilatérales de certains. Chose étrange, mais pas surprenante, ces refrains de la balkanisation ne se font entendre que dans les parties de la RD Congo dotées de grandes richesses

minières. Aussi les chantres de la balkanisation de la RD Congo se recrutent-ils parmi les acteurs économiques et politiques, suppôts des puissances étrangères et des firmes multinationales. Une RD Congo balkanisée ou déstabilisée ferait les affaires de certains. Le morcellement du Congo ne consisterait-elle qu'à « isoler » la partie riche du Congo, dite aussi le « Congo utile », aux fins inavouées de bien en exploiter les richesses ? D'ailleurs, l'expression « Congo utile », dans les moteurs de recherche de Google, renvoie, entre autres, aux potentialités minières énormes de la RD Congo. En guise d'exemple, l'expression « Congo utile » réfère à un texte du ministère français de l'Économie, des Finances et de la Relance économique. Ce texte donne des informations au sujet du secteur minier de la RD Congo. La question économique et financière pourrait être abordée, à juste titre, comme l'épine dorsale de la problématique de la Balkanisation de la RD Congo.

Il convient de noter aussi que les discours sur la Balkanisation de la RD Congo sont généralement vilipendés et relégués au rang « des théories du complot » par ceux qui contrôlent les médias. Des preuves sont alors exigées et l'amalgame est vite fait entre des discours rationnels des observateurs avisés et les revendications farfelues de certains acteurs instrumentalisés aux fins de discréditer les authentiques lanceurs d'alerte¹.

Voyons maintenant comment la promotion du multilatéralisme dont le fleuron est la MONUSCO² est en fait une diversion pour aliéner *de facto* l'Est de la RD Congo.

2. « L'intégration régionale » des Pays des grands lacs, le cheval de bataille de la Communauté internationale

2.1. De la CEPGL à la CIRGL

La paix en RD Congo passe par la stabilisation de la région des Grands Lacs. Tel semble être le postulat qui gouverne les initiatives de la communauté internationale³. Il est un fait que par une décision unilatérale de la Communauté internationale, la résolution des problèmes spécifiques de la RD Congo est abordée sous le prisme des structures régionales mises en place par la communauté internationale. Certes, la création de la CEPGL, en 1976, était une initiative louable, du fait qu'elle était créée pour favoriser l'intégration du Zaïre, du Rwanda et du Burundi, par la création d'une zone devant favoriser les échanges commerciaux et promouvoir la libre circulation des personnes et des biens. Cette initiative visait la stabilité de la région par le truchement du développement.

1 Il y a une année, les médias ont montré un groupe d'aventuriers qui ont planté un drapeau et déclaré la sécession de la « République des volcans ». Ces genres d'aventures ont pour objectifs de discréditer tout discours relatif à la balkanisation de la RD Congo.

2 La Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) est installée depuis plus de deux décennies, avec un budget équivalent au tiers du budget total de la RD Congo.

3 J'appelle « Communauté internationale » les Nations Unies et certains pays qui influencent la situation interne et les relations multilatérales de la RD Congo.

La locomotive de cette initiative était un Zaïre fort, qui imposait une sorte de « *pax romana* » que le Président Mobutu appelait machiavéliquement « relations de bon voisinage ». Cependant, en 1994, un génocide est survenu au Rwanda et il a eu des conséquences dévastatrices dans les pays voisins, principalement au Congo où des massacres, tueries aux premier et second degrés, ont fauché la vie de plus de 6 millions de Congolais. La CEPGL a été littéralement emportée.

Quand la communauté internationale a voulu reprendre en main une situation chaotique dans la région, elle a embrayé naturellement sur la moribonde CEPGL qu'elle a transformée en un outil capable de résoudre la crise régionale qui s'est cristallisée en RD Congo. Une des productions récentes sur la dynamique socio-économique dans la région des Grands lacs a été faite par Docteur Blaise Muhire, au sujet d'une réflexion sur le commerce transfrontalier⁴. Le rapport de Blaise Muhire affirme à ce sujet :

Grâce à l'appui financier de l'Union européenne, la CEPGL a multiplié des initiatives pour la réalisation des projets communs depuis 2007, notamment la modernisation des infrastructures douanières pour faciliter les mouvements des biens et des services et la tentative de la construction du barrage hydro-électrique « Ruzizi III »⁵.

Paradoxalement, ces efforts d'intégration n'ont pas empêché les pays voisins, principalement le Rwanda, de soutenir une rébellion qui a littéralement paralysé les efforts de la RD Congo qui venait de connaître ses premières élections démocratiques. En effet,

Au cours de la même année, une rébellion naquit dans le Nord-Kivu, à l'Est de la RD Congo, le Congrès national pour la Défense du Peuple (CNDP), qui s'est ajouté à une dizaine d'autres groupes armés actifs dans la partie orientale du pays. Cette rébellion a non seulement lancé un défi au gouvernement fraîchement issu des premières élections démocratiques (2006), mais elle a aussi sapé les efforts de la stabilité dans la région des Grands Lacs. Les implications régionales dans cette nouvelle crise à l'Est de la RD Congo n'ont pas manqué de mobiliser les acteurs internationaux, notamment les Nations Unies et l'Union européenne⁶.

Les groupes armés des pays voisins ont élu domicile en RD Congo, souvent avec l'appui logistique et politique de ces pays voisins, principalement le Rwanda et l'Uganda. La communauté internationale n'a jamais condamné formellement ces deux pays agresseurs du Congo. Au contraire, à chaque crise, le gouvernement congolais a été contraint à négocier « à l'interne » avec les agresseurs qui ont emprunté des visages congolais. Ces pays s'érigent ainsi en parrains des négociations « intercongolaises ». C'est cette dynamique qui a conduit à la création de la Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL) qui a, d'une certaine façon, escamoté la CEPGL. Cette

4 Dr. Blaise MUHIRE, Étude sur le Commerce et les Opportunités pour un Dialogue transfrontalier dans la Région des Grands Lacs (RD Congo, Rwanda, Burundi, Ouganda, Tanzanie et Zambie), Publication de la Fondation Konrad Adenauer Kinshasa, Février 2020.

5 Dr. Blaise MUHIRE, *Op. cit.*, p. 18.

6 Blaise MUHIRE, *Op. cit.*, p. 19.

mégastructure comprend 12 membres qui sont étonnamment les 10 voisins de la RD Congo, en ajoutant le Kenya. Cette structure a le mérite de noyer le poisson dans l'eau. En effet, elle empêche que l'on puisse nommer la cause principale de l'instabilité dans cette région : l'agression de la RD Congo par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Ce camouflage des agresseurs de la RD Congo est bien intentionnel. Il ne sert certainement pas à résoudre le problème de la RD Congo. Son but inavoué est la conservation d'une influence effective sur la RD Congo, spécialement dans sa partie orientale, en utilisant des pays voisins sous l'étiquette du multilatéralisme nommé : Intégration régionale. Le Congo est sommé de partager ses richesses avec les voisins, a affirmé sans rire l'ancien président français, Nicolas Sarkozy. L'illustration de cette mascarade est offerte par la Banque mondiale.

2.2. Financement de la Banque Mondiale au bénéfice de la région des Grands Lacs en Afrique

En mai 2013, lors de la visite historique en RD Congo, au Rwanda et en Ouganda du Secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-Moon, et du Président du Groupe de la Banque mondiale Jim Yong Kim, le bulletin de presse suivant a été produit

Au premier jour d'une mission conjointe historique des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale dans la région des Grands Lacs, le Groupe de la Banque mondiale annonce un projet de financement d'un montant d'un milliard de dollars destiné à aider les pays de la région à fournir de meilleurs services de santé et éducation, accroître les échanges transfrontaliers et financer des projets hydroélectriques, le tout afin d'appuyer l'accord de paix de la région des Grands Lacs signé par 11 pays en février dernier⁷.

Interrogés sur ces fonds, les responsables ont répondu avec optimisme :

Ce financement aidera à relancer le développement économique, créer des emplois et améliorer les conditions de vie des populations qui souffrent depuis bien trop longtemps. Les dirigeants de la région des Grands Lacs peuvent désormais, en vertu de la relance de l'activité économique et l'amélioration des conditions de vie dans les zones frontalières, rétablir la confiance, renforcer les économies et ouvrir de nouvelles perspectives à des millions de personnes⁸.

Pour plusieurs observateurs, ce projet était apparemment une opportunité remarquable pour appuyer les efforts de pacification dans la région par la promotion des projets communs, spécialement en termes d'infrastructures et de commerce frontalier. Mais une lecture plus tenue soulève quand même des questions sur le caractère insolite de ce projet confié à l'IDA (l'Association internationale de développement)⁹ et qui

⁷ Cf. Bulletin de presse de la Banque Mondiale publié le 22 mai 2013.

⁸ Cf. Bulletin de presse de la Banque Mondiale publié le 22 mai 2013.

⁹ L'Association internationale de développement (IDA), une institution membre de la Banque mondiale créée en 1960, aide les pays les plus pauvres de la planète en accordant des prêts sans intérêts destinés à financer des projets et programmes de nature à stimuler la croissance

semble se faire sans l'implication des États bénéficiaires. Du point de vue géographique, l'intégration de la région en termes d'infrastructure devrait isoler davantage la partie Est de la RD Congo qui semble tourner le dos à Kinshasa. Une grande forêt les sépare. Sur le plan de l'interconnectivité en énergie électrique, un commentaire du bulletin de presse de la Banque mondiale surprend : « Exploiter le potentiel hydroélectrique de la RD Congo, en particulier, permettra au Burundi et au Rwanda d'avoir accès à une énergie à faible coût et de jouer le rôle qui leur revient sur le plan de la stabilité régionale. Il n'existe actuellement aucun réseau régional, et l'interconnectivité entre les pays de la région reste très limitée. »

Selon toute vraisemblance, le pouvoir de Kigali, de Kampala et de Bujumbura, allaient tirer le meilleur de ce projet, au détriment d'un Kinshasa lointain. Juste pour prendre un exemple, concernant l'octroi des marchés pour les infrastructures, quelle entreprise congolaise peut entrer en compétition avec les entreprises rwandaises ou ougandaises ? Ces deux pays ont mené des réformes qui les rendent crédibles dans le « Doing business » au niveau international. Ces pays sont « en paix » ; ils ont une stabilité fiscale ; ils ont la fibre optique. En matière de sous-traitance, quelles sont les PME congolaises qui peuvent entrer en compétition avec les PME rwandaises ou ougandaises ? L'Est de la RD Congo dans ce processus d'intégration n'a pas droit au chapitre, alors que presque toute la totalité des conflits se déroule en son sein.

Un des points d'orgue de la Banque mondiale est la promotion du commerce transfrontalier pour permettre la rencontre des populations et consolider ainsi la paix. Une fois encore, une pseudo-solution est apportée à un faux problème. Les conflits sont dus, en grande partie, aux ambitions politiques des gouvernements et non à l'animosité des populations frontalières. Je vais me pencher en profondeur sur l'article de Blaise Muhire que j'ai déjà mentionné pour démontrer que même le commerce frontalier concourt subtilement à l'aliénation de la partie orientale de la RD Congo.

3. Le commerce transfrontalier : heurs ou malheurs pour l'Est de la RD Congo ?

Miser sur l'intégration régionale était de bonne guerre. Pour les responsables onusiens, le choix d'œuvrer pour l'économie et le développement offrait une nouvelle opportunité de réaliser la paix. Pour Mary Robinson, l'envoyée spéciale des Nations Unies dans la région des Grands Lacs, l'implication de la Banque Mondiale en matière de développement était une opportunité de mettre fin aux causes de la guerre : « Il faut que le cynisme fasse place à l'optimisme et au courage pour que cette nouvelle tentative soit couronnée de succès là où d'autres ont échoué. Le gouvernement, les populations de cette région et la communauté

économique, réduire la pauvreté...

internationale doivent, une fois de plus, croire en la possibilité de réaliser la paix et être déterminés à prendre les mesures nécessaires pour l'obtenir »¹⁰.

Notons qu'à ce point du débat, l'on n'a jamais osé mentionner la cause principale de l'instabilité de la RD Congo qui est son agression par le Rwanda et l'Ouganda. Mais explorons quand même la nouvelle piste ouverte : la consolidation de la paix par le commerce transfrontalier.

3.1. L'étude de Dr Blaise Muhire sur le commerce transfrontalier et les opportunités pour un dialogue entre les peuples

« Cette étude a pour objectif général d'analyser les dynamiques du commerce dans la région des Grands Lacs tout en identifiant les opportunités au sein des organisations de la société civile susceptibles d'impulser le rapprochement à travers le dialogue transfrontalier »¹¹. Selon certaines estimations, le commerce transfrontalier contribuerait aux revenus de plus de 40 % des populations d'Afrique. Ce commerce a l'ambition d'améliorer les conditions de vie, de créer des emplois et de construire la paix. L'auteur travaille avec la présupposition que l'impératif de survie engendre un commerce informel transfrontalier qui favoriserait la rencontre des populations et promouvrait la paix. D'emblée, je me suis interrogé sur l'aboutissement de cette réflexion, car la cause principale du conflit a été, une fois de plus éludée et les différents contextes sont si asymétriques que toute comparaison devient fragile. Par exemple, l'économie informelle transfrontalière est tout à fait déséquilibrée du fait qu'en RD Congo, l'informel s'inscrit dans une libéralité qui frise le chaos, alors qu'au Rwanda, l'État semble réguler, voire protéger les commerçants transfrontaliers. Cependant, cette étude a le mérite de fournir des données sur ce commerce qui montrent, une fois de plus, combien l'Est de la RD Congo est livré, sans défense, à un loup aux grands et insatiables appétits.

Le Rwanda a l'ambition légitime de devenir le dragon rouge d'Afrique, à l'instar de Singapour et d'autres puissances asiatiques. Voici comment ce pays affiche ses ambitions dans son plan stratégique intitulé **Vision 2050** :

By 2050, "Made in Rwanda" will be a recognized brand locally and internationally. Kigali will have solidified its position as the regional trading hub (logistic services, aviation hub, and innovation hub, etc.) and the gateway to East and Central Africa. A Kigali-based logistics platform will monitor and optimize logistic systems across Rwanda with real-time online technology massively reducing the cost of transport¹².

¹⁰ Cf. Bulletin de la Banque Mondiale, *Op. cit.*

¹¹ Blaise MUHIRE, *Op. cit.*, p. 21.

¹² D'ici 2050, « Made in Rwanda » sera une marque reconnue localement et internationalement. Kigali aura consolidé sa position de pôle commercial régional (services logistiques, pôle aéronautique, pôle d'innovation, etc.) et de porte d'entrée vers l'Afrique orientale et centrale. Une plate-forme logistique basée à Kigali surveillera et optimisera les systèmes logistiques à travers le Rwanda avec

Cette planification stratégique considère l'Est de la RD Congo comme un marché à conquérir. En effet, sous le titre « Deepening regional integration », le même plan stratégique affirme :

The East African Community (EAC), for example, has a combined GDP that is 20 times that of Rwanda. There is also significant untapped market potential to the west in the DRC. The combined EAC population in 2016 was estimated at 150 million and is projected to be 278 million by 2050. These markets provide sufficient volumes for Rwanda's industrialization, if they are easily accessible¹³.

Comme on peut le réaliser, le Rwanda a mis en place une politique opportuniste et agressive pour contrôler ce commerce transfrontalier. En 2012, le ministère du Commerce et de l'industrie a mis en place une stratégie d'ensemble pour soutenir les exportations du Rwanda vers les pays voisins. Cette stratégie a connu le soutien massif de la communauté économique d'Afrique de l'Est et de l'ONU-femme. Les résultats ne se sont pas fait attendre : la RD Congo est le plus grand marché d'exportation régionale du Rwanda avec 70% des exportations formelles. Quand je dis RD Congo, il faut comprendre sa partie orientale comme l'indique le rapport de Blaise Muhire : « En termes de priorité des marchés, les régions du Nord et du Sud-Kivu de la RD Congo avaient été ciblées comme les marchés potentiels d'exportations les plus élevées. » En 2018, le Rwanda a exporté vers le Congo plus de 115.527.551 US Dollars, soit une augmentation de 106%, par rapport à l'année précédente alors qu'il n'a importé du Congo que 8.286.905 dollars US, soit une augmentation de 18,8%. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la contrebande du minerai communément appelé « coltan » dont je parlerai plus tard. Ce déséquilibre commercial en faveur du Rwanda est le signe même que la RD Congo n'est pas compétitive et sa partie orientale est sacrifiée. Ce commerce concerne essentiellement les produits agricoles alors que l'Est de la RD Congo et le Rwanda ont les mêmes terres arables, avec un avantage net pour la RD Congo qui profite de fertiles terres volcaniques.

Concernant le commerce avec l'Ouganda, il se focalise essentiellement sur les produits en provenance de la province d'Ituri : bois et or. Certes, depuis 2002, la RD Congo est dotée d'un code forestier dans le respect des conventions internationales et du développement durable. Mais, sa mise en application est problématique. Les pays voisins, dont l'Ouganda, en profitent, bien entendu. Des sociétés européennes seraient très impliquées. À ce sujet, un rapport des Nations Unies affirme :

une technologie en ligne en temps réel réduisant massivement le coût du transport.

- 13 La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), par exemple, a un PIB combiné 20 fois supérieur à celui du Rwanda. Il existe également un important potentiel de marché inexploité à l'ouest (Est de la RD Congo) NDLR. La population totale de la CAE en 2016 était estimée à 150 millions et devrait être de 278 millions d'ici 2050. Ces marchés fournissent des volumes suffisants pour l'industrialisation du Rwanda, s'ils sont facilement accessibles.

Outre ces réseaux de contrebande, un rapport d'experts des GE-NU a conclu que l'or, le bois et l'ivoire étaient toujours introduits clandestinement de l'autre côté de la frontière congolaise, en Ouganda, avant d'être exportés sur les marchés internationaux. Selon ce rapport, le commerce de bois illégal se poursuit avec des réseaux dans les provinces du Kivu, de l'Ituri (en RD Congo) et en Ouganda. Une zone de déforestation majeure est la forêt de l'Ituri, à l'ouest de Beni et Butembo, et au nord le long de la route reliant Beni à Mambasa. Le bois en provenance de cette région est principalement exporté en Ouganda à travers le poste-frontière de Mpondwe, tandis que d'autres centres d'exploitation forestière importants sont situés le long de la route reliant Beni à Komanda, à Eringeti, Luna et Idohu. Ce même rapport des Nations Unies précise que, dans cette zone, à part le bois, l'or représente entre 40 et 120 millions USD sur l'ensemble des profits annuels générés sur l'exploitation illégale des ressources naturelles par les contrebandes.

Ce qui est symptomatique, c'est l'absence criante du pouvoir de Kinshasa qui semble n'avoir aucune prise sur ce commerce informel. Les produits en provenance du Congo sont considérés comme des marchandises en transit et comptabilisés comme exportation légale de l'Ouganda. Techniquement, l'Ituri serait considérée comme une nième province de l'Ouganda.

Pour rester dans le domaine aurifère, le Burundi n'est pas en reste. Ce pays non producteur d'or aurait exporté officiellement vers Dubaï, en 2018, 602 kg d'or, alors que les statistiques fiables de Dubaï indiquent avoir reçu du Burundi 2130 kg d'or. Soit dit en passant, selon Blaise Muhire, toujours en 2018, le Rwanda aurait déclaré 2 163 kg d'or alors que Dubaï a reçu du Rwanda 12.539 kg. Le pays producteur d'or, la RD Congo, toujours dans la même année, a déclaré 56 kg d'or et Dubaï a enregistré 207.

Le troisième pays frontalier à l'Est de la RD Congo est le Burundi. Ce pays a monté également, depuis 2011, un document stratégique qui fait de l'agriculture une priorité. Selon un rapport de 2018, la RD Congo constitue, une fois de plus, le plus grand marché d'écoulement des produits agricoles burundais, raflant plus de 56 % des exportations burundaises, alors que la part d'importations burundaises à partir du Congo est inférieure à 10%.

L'article de Blaise Muhire montre clairement que le commerce transfrontalier est soutenu par la communauté internationale pour promouvoir la paix dans la région ; il indique aussi une perpétuation de l'exploitation de la RD Congo par les pays voisins. L'on assiste littéralement à une annexion de l'Ituri par l'Ouganda, du Nord et Sud Kivu par le Rwanda et le Burundi. Ces pays sont à leur tour instrumentalisés par des puissances internationales que nous ne pouvons pas nommer par manque de preuve, mais que nous devinons à coup sûr.

3.2. Les sous-entendus de l'article de Blaise Muhire

Par ailleurs, l'article de Muhire passe sous silence l'un des plus grands commerces transfrontaliers entre la RD Congo et le Rwanda : le commerce du minéral stratégique communément appelé « coltan ». Ce commerce mettrait au pilori, sans équivoque aucune, le rôle du Rwanda qui s'est érigé en exportateur du coltan en provenance des mines ensanglantées du Congo. De la même façon que l'Ouganda « légalise » les « minerais de sang » qui proviennent de l'Ituri, ainsi le Rwanda « nettoie » le coltan en provenance de la RD Congo. Un Congo déstabilisé est à l'avantage de l'Ouganda et du Rwanda.

Ces faits mettent à mal l'hypothèse de l'article selon laquelle la facilitation du commerce transfrontalier profiterait dans une large mesure « aux économies des États en question et pourrait constituer un levier important pour le dialogue et le rapprochement entre les peuples touchés par les conséquences de différentes guerres et conflits politiques »¹⁴. Et il formule quelques recommandations : mener des études supplémentaires sur les acteurs du dialogue pour la paix, assouplir les mécanismes de gouvernance aux frontières, surtout en RD Congo, encourager les mouvements des jeunes en vue de promouvoir un cadre régional de concertation.

À mon avis, ces recommandations demeurent timides et déphasées par rapport au cœur du problème : deux pays voisins à la RD Congo ont déstabilisé cette dernière pour tirer des dividendes. La balkanisation de la RD Congo entendue comme l'aliénation des 3 provinces de l'Est de la RD Congo soutient et stabilise les économies de ces deux pays. L'article de Blaise Muhire en dédouanant subtilement le Rwanda dévoile une RD Congo victime de sa propre turpitude.

4. La Balkanisation par le Congo lui-même. Mode d'emploi

S'il est vrai que des puissances extérieures œuvrent pour l'instabilité de la RD Congo aux fins de tirer les marrons du feu, il est d'autant plus vrai que ce sabotage est permis par la faiblesse de l'État congolais. Géographiquement, l'État a isolé l'Est de la RD Congo. Politiquement, l'État a abandonné cette partie du pays, depuis longtemps, pour des raisons non encore avouées. Sur le plan diplomatique, l'État se prélassait dans la léthargie et semble éviter à tout prix d'énervier son voisin, le Rwanda. Je n'ai pas la prétention de me lancer dans un réquisitoire contre l'État congolais. Je me limite, comme lanceur d'alerte, à soulever quelques interrogations pertinentes.

14 Blaise MUHIRE, *Op. cit.* p. 86.

4.1. Des questions qui étonnent le Congolais ordinaire habitant l'Est de la RD Congo

Quand j'interpelle la communauté internationale au sujet de la RD Congo, je me demande pourquoi les mouvements armés, principalement ADF, LRA, FDLR, etc. initialement opposés aux régimes de Kampala et de Kigali se détournent de leurs objectifs et se comportent comme s'ils s'acharnaient plutôt sur la RD Congo. Pourquoi la communauté internationale n'a-t-elle jamais exigé un dialogue entre ces groupes armés et le Rwanda ou l'Ouganda, comme ce fut le cas avec la RD Congo qui a été contrainte chaque fois à négocier avec ses agresseurs ? Pourquoi la communauté internationale s'est-elle installée dans un silence méprisant sur les millions des victimes congolaises suite aux diverses agressions ?

Il y a une série de questions adressées à la RD Congo, elle-même. Pourquoi l'exploitation du pétrole du lac Albert a-t-elle commencé du côté ougandais et que rien ne se profile du côté de la RD Congo alors que c'est une même couche pétrolifère ? L'on observe une situation similaire dans le lac Kivu où le Rwanda exploite déjà le gaz méthane et réussit à améliorer sa desserte en électricité, alors que la RD Congo croupit encore sous un déficit énorme d'énergie ?

Pourquoi est-il plus commode de voyager de Bukavu à Kinshasa via Kigali que de prendre un vol national d'une compagnie nationale ? Pourquoi les véhicules de la Monusco sont-ils assurés au Rwanda ou en Ouganda ? Pourquoi la RD Congo tolère-t-elle que les touristes qui viennent en visite au Volcan de Goma ou au parc de Kahuzi Biega logent plutôt au Rwanda qui engrange les frais d'hôtel ? Pourquoi le régulier Rwandair de Kamembe à Bukavu est-il en grande partie rempli de voyageurs Congolais ? Comment expliquer que les Congolais empruntent la route de la côte qui va de Gisenyi vers Cyangugu, pour aller de Goma à Bukavu, alors qu'une route similaire est possible entre Bukavu et Goma, du côté congolais ? Pourquoi certains produits fabriqués au Congo font-ils un détour au Rwanda avant d'être revendus plus cher au Congo avec une valeur ajoutée ? Pourquoi les produits agricoles bio de Goma sont-ils parfois acheminés au Rwanda qui inonde les marchés de la RD Congo avec des produits OGM ? Pourquoi les containers importés d'Asie sont-ils déballés dans les villes frontalières du Rwanda où ils sont mis en petits paquets comme s'il s'agissait des produits provenant du Rwanda ? Ce subterfuge contourne les services douaniers de la RD Congo. Autant de questions qui dénoncent une mafia internationale et locale qui saigne à blanc la RD Congo.

4.2. Qui blâmer si l'Est de la RD Congo a regardé plus à l'Est ?

Pourquoi aucun effort n'a été fourni pour relier par route l'Est de la RD Congo au reste du Congo ? La route nationale n°2 était supposée relier Bukavu au Kasai central, via Kasongo. Plus au Nord-Est, la Nationale n° 4

pourrait relier Bunia à Kisangani. Quant à la route nationale n°5, elle relie l'Ituri à la province du Tanganika. La valeur stratégique de ces routes est indéniable. L'ambitieux projet des « 5 chantiers » en 2006 avait ces routes en ligne de mire. Mais le projet a foiré. Pour n'avoir pas réussi à construire les routes nationales 2 et 4, l'Est de la RD Congo, c'est-à-dire l'axe allant de Uvira à Aru, soit plus de 900 km, s'est tourné vers l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. C'est aussi l'une des zones les plus denses de la RD Congo, du point de vue de la population. La frontière avec les pays voisins étant constituée de lacs, rivières, montagnes et terre ferme, il est impossible de la contrôler. D'où l'importance de la contrebande qui fait que la RD Congo, en 2018, n'aurait exporté qu'une centaine de Kilos d'or, par cette longue frontière, alors qu'en réalité, des dizaines de tonnes sont arrivées à Dubaï.

Toutes ces observations mettent le doigt sur une seule réalité : l'absence de l'État congolais qui a failli dans sa mission de créer des voies de communication *ad intra*. La conséquence logique est sans appel : cette partie du pays donne parfois l'impression de tourner le dos, de boudier le reste du pays. On aurait pu au moins s'assurer de connecter les trois provinces en question, par la route nationale n°5. Mais les coupeurs de route infestent des tronçons de cette route et s'assurent que le projet échoue. À qui profite le crime ? La liaison avec l'Ouest se fait par voie aérienne, et donc demeure très coûteuse. Le petit fermier du Masisi n'a donc aucune chance d'aller vendre ses produits à Kananga.

4.3. De la légèreté et de la distraction du législateur congolais

En parlant du commerce transfrontalier, j'avais signalé comment le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda disposent d'un cadre juridique qui accompagne le petit commerçant transfrontalier. À ma connaissance, la RD Congo ne dispose pas d'un cadre juridique. Au contraire, les petits commerçants de la RD Congo sont victimes d'une tracasserie tenace de multiples services de la douane. La corruption bat donc son plein. Le prix élevé de certaines denrées alimentaires proviendrait justement de cette faillite douanière. Comme je le disais, c'est cette insécurité fiscale qui fait que les commerçants de Bukavu préfèrent payer la douane rwandaise et débiter leur produit sur place, afin de les faire passer à la douane congolaise par petits paquets. Un manque à gagner énorme pour la république.

Un autre exemple de la légèreté du législateur congolais est la ratification de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)¹⁵. En effet, le

15 « La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) ambitionne de réinventer les fondements de la croissance économique sur le continent par sa transformation en plus grand centre mondial de commerce. À long terme, le projet intégrera tous les 55 pays de l'Union africaine (UA) au sein d'une même zone économique de 1,2 milliard d'habitants et 2500 milliards de dollars américains. La mise en place pour les pays ayant déjà ratifié cet instrument ; initialement prévue en 2017 ; sera projetée pour juillet 2020 puis, ce 1^{er} janvier 2021 ; pour raison de covid-19. La RD Congo, quant à elle ; devenait signataire de l'Acte en mars 2018 sous le président honoraire Joseph Kabila ; mais traînait encore sur sa ratification. » (cf. Revue en ligne L'entrepreneur.cd <https://entrepreneur.cd/zlecaf-tout-savoir-sur-ladhesion-de-la-RD-Congo-a-la-zone-de-libre-echange/>)

22 janvier 2021, l'Assemblée nationale de la RD Congo a adopté le projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine. N'ayant pas suivi les débats qui ont précédé ce vote, je ne puis donc rien dire sur le sérieux des analyses. Je note cependant que ce vote a eu lieu in *tempore suspecto*, l'attention de tous étant orientée vers l'acte politique du basculement de la majorité parlementaire. Cependant, l'on n'a pas besoin d'être un économiste chevronné pour réaliser que le vote de l'Assemblée nationale a livré en pâture plus de 80 millions de Congolais aux entreprises sud-africaines, nigérianes, kényanes, voire rwandaises. La RD Congo, étant un pays très peu industrialisé, n'aura rien à offrir dans ce marché hautement concurrentiel. Nous nous sommes volontairement transformés en un point de vente gigantesque pour d'autres pays.

Sous d'autres cieux, l'on a vu ces genres de débats menés avec beaucoup de sérieux et s'arrêter parfois sur des détails. Aussi la France, dans les discussions commerciales des années 90's, avait-elle parlé de « l'exception culturelle » pour protéger son industrie cinématographique face à l'hégémonie culturelle américaine. Plus récemment, une bataille robuste a opposé Donald Trump et l'Union européenne sur l'acier. De même, d'après discussions ont eu lieu entre les USA et le Canada au sujet des produits laitiers. Si les champions du libre marché peuvent se battre avec un tel acharnement, pourquoi la RD Congo ne se protégerait-elle pas dans une certaine mesure ? Voyons quelle réception le patronat congolais a faite de cette ratification.

Patrick Ndungidi, dans un article en ligne sur ce traité, affirme :

La RD Congo risque de trébucher dans ce piège ; surtout que les grands gagnants dans les accords commerciaux multilatéraux sont généralement les pays déjà industrialisés dont les firmes sont adaptées aux conditions de concurrence internationale¹⁶.

D'après certains observateurs, la ratification de ce traité est prématurée. La réaction du Président du Conseil d'administration de la Gecamines, dans le même article, est sans équivoque : « Je n'ai jamais fait partie des béats du libre-échange mondial ... du renard libre dans le poulailler libre ». Selon lui, cet accord « mettrait à mal l'émergence de l'industrie locale, sans protectionnisme initial. La RD Congo doit sortir de ce carcan qui la réduit à un simple importateur de biens venus de l'étranger ; et en un exportateur des matières premières devant être manufacturées ailleurs, sans valeur ajoutée ». Une autre sonnette d'alarme est venue du responsable de la DGDA (Direction Générale des Assises et Douanes). Il a rappelé que l'entrée en vigueur de la ZLECAF conduira à la suppression des taxes douanières ; cela constituera un manque à gagner colossal pour le budget déjà maigre de la RD Congo. Si la ratification a eu comme effet d'embellir dans l'immédiat

16 Revue en ligne L'entrepreneur.cd <https://entrepreneur.cd/zlecaf-tout-savoir-sur-ladhesion-de-la-RD-Congo-a-la-zone-de-libre-echange/>. Page consultée le 10 avril 2021.

la présidence du Président Tshisekedi à la tête de l'Union africaine, elle concourt, à court et moyen terme, au désenchantement de la RD Congo.

4.4. Une diplomatie « fantomas », c'est-à-dire, quasi inexistante

L'une des causes de la balkanisation de facto de la RD Congo est sa diplomatie quasi inexistante. La RD Congo n'a jamais réussi, malgré les régimes et gouvernements successifs, à faire avaliser la thèse de son agression par des pays voisins. De la même façon, elle n'a jamais réussi à attirer l'attention de la communauté internationale sur les millions des morts dus à l'agression extérieure. Un des gouvernements qui s'est montré réellement agressif, pour la bonne cause, c'est le gouvernement de Laurent Désiré Kabila. Aux prises avec une guerre d'agression qui a toujours réussi à prendre des visages d'emprunt congolais, le gouvernement de Laurent Désiré Kabila a dû se battre bec et ongle pour asseoir la légitimité de la RD Congo dans les assises internationales. C'est à cette période, le 17 décembre 1998, que le Livre blanc a été publié pour dénoncer les massacres et pillages perpétrés en RD Congo par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi¹⁷. En pages annexes, ce Livre blanc donne, avec force détails, un tableau synoptique sur les violations massives des droits de l'homme à l'Est de la RD Congo, couvrant la période du 2 août au 5 novembre 1998.

On s'attendrait à ce que les gouvernements successifs embrassent sur cet acquis pour faire entendre la voix de la RD Congo et pour protéger cette partie de la République meurtrie. Cependant, depuis lors, la politique du ministère des Affaires étrangères de la RD Congo s'est contentée de « regarder ailleurs », brillant parfois par son absentéisme. Récemment encore, le Docteur Mukwege, Prix Nobel, a exhumé le « rapport mapping » de la commission des Droits de l'homme de l'ONU, produit en septembre 2010. Ce rapport recense plus de 600 exactions commises au Zaïre/RD Congo entre 1993 et 2003 et désigne les différents groupes d'auteurs présumés de ces exactions et massacres. Le gouvernement actuel ne semble pas du tout intéressé par ce dossier qui est une opportunité de faire entendre sa voix.

Le mutisme et l'inefficacité des gouvernements congolais successifs ont été renforcés par le harcèlement d'une opposition congolaise qui a souvent fait l'amalgame entre les faits de politiques intérieures et des questions de souveraineté nationale. Le parti au pouvoir en RD Congo aujourd'hui avait brillé par sa virulence, alors qu'il était dans l'opposition, pour mettre à genou le pouvoir en place, plaidant même pour les sanctions contre le pouvoir en place en ce temps-là. On a beau faire l'opposition, mais lorsque les matières touchent les questions de souveraineté, l'on est appelé au

¹⁷ République Démocratique du Congo, Ministère des droits humains, Livre Blanc sur les violations massives des droits de l'homme et des règles de base du droit international humanitaire par les pays agresseurs (Ouganda, Rwanda, Burundi) à l'Est de la République démocratique du Congo, couvrant la période du 02 août 1998 au 05 Novembre 1998 Kinshasa, Décembre 1998.

patriotisme et à la réserve. Aujourd'hui, espérons que ceux qui étaient au pouvoir hier ne vont pas tomber dans le piège de chercher à noircir à tout prix le pouvoir en place, sur des questions de souveraineté nationale.

La diplomatie congolaise a aussi failli par son incapacité à prendre en compte les questions économiques. En effet, en ce qui concerne le pillage et l'aliénation de l'Est de la RD Congo, le gouvernement congolais aurait dû se pencher plus sérieusement sur les modalités d'application du processus de Kimberley¹⁸ et de la loi Dodd-Frank¹⁹.

Il est évident que les politiques internationales de contrôle des trafics des matières précieuses ont eu des résultats mitigés. L'observatoire des Grands Lacs en Afrique signale dans sa note n°1-2012 :

Plus généralement, l'inclusion de la section 1502 dans la loi Dodd-Frank a été génératrice d'inquiétude à travers toutes les filières concernées. Certaines fonderies ont ainsi déclaré qu'elles n'accepteraient tout simplement plus de minerais provenant de RD Congo. De même, plusieurs fabricants de composants ont déclaré qu'ils ne s'approvisionneraient pas en minerais provenant de la région. Ce boycott de fait a été accentué par la décision du gouvernement congolais d'interdire toute exportation de minerais provenant des provinces de l'est, de septembre 2010 à mars 2011.

La conséquence de cette panoplie de mesures est la recrudescence de la contrebande vers les pays voisins. En effet, de même que le Liberia avait vendu des milliards des dollars du diamant sierra-léonais, en pleine guerre civile, ainsi le Rwanda et l'Ouganda ont vendu, à leurs comptes, les minerais précieux d'une RD Congo voulue instable. Ces comptoirs de la RD Congo ont donc vu leur marché diminuer alors que les exportations officielles de ces minerais, depuis le Burundi et le Rwanda, ont fortement augmenté.

Certes, la RD Congo, en 2010, a fait la moue diplomatique en boycottant la présidence tournante du processus de Kimberley, mais ses actions diplomatiques demeurent peu résilientes. La RD Congo a même mis en place sa propre certification des produits suivant les exigences de la Loi Dodd-Frank dont nous avons déjà parlé. J.R. Bongengwa du journal *Horizon Mines Magazine* affirme à ce sujet :

18 « Le processus de Kimberley consiste en un forum de négociation tripartite réunissant États, représentants de la société civile et industriels afin de développer un cadre de régulation souple du commerce mondial du diamant brut. Il constitue la réponse politique apportée au problème des « diamants de sang » ou « diamants de conflit », c'est-à-dire des diamants bruts dont le commerce contribue au financement de conflits, (principalement en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo - RD Congo). Ce processus réunit à ce jour 54 participants » (Elise Rousseau, Le Processus de Kimberley et la lutte contre le commerce des « diamants de sang » dans *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2017/28-29 (n° 2353-2354), pages 5 à 62.

19 La loi Dodd-Frank promulguée en 2010 vise à réformer les marchés financiers américains suite à la crise de 2008. Elle comprend des exigences relatives aux "minerais de conflits". Elle est une sorte d'extension du processus de Kimberley, mais appliqué à d'autres minerais. C'est une loi fédérale américaine qui a eu des implications dans le commerce international.

La République Démocratique du Congo par son gouvernement continue à assainir son secteur minier. Après le lancement du certificat de Kimberley dans la filière aurifère, notre pays vient de se doter d'un Certificat CIRGL, relatif aux minerais désignés sous le vocable 3T (Tin : Étain ; Tantale : Coltan et Tungstène : Wolframite) ainsi que l'or. Sous l'impulsion du Chef de l'État, S.E. Joseph Kabila Kabange, la mise en circulation de ce Certificat résulte d'une des recommandations formulées lors du sommet spécial des Chefs d'État et des Gouvernements de la Sous-région tenu à Lusaka, le 15 décembre²⁰.

Chose étonnante et qui prouve une fois de plus les ambitions régionales du Rwanda, ce pays lance aussi un mécanisme de certification des minerais que l'on ne retrouve cependant pas dans son sous-sol. Vraisemblablement, ce pays voudrait continuer la mission de « blanchir » ou « légaliser » des minerais provenant d'une RD Congo déstabilisée. La diplomatie congolaise se tait et regarde ailleurs.

Conclusion

Je suis un citoyen ordinaire habitant Bukavu. Je vis du petit commerce entre la RD Congo et le Rwanda. Quand je tourne mon regard vers l'Ouest, je vois une grande forêt verte et à l'horizon, je devine Kinshasa avec ses lueurs fades et sa cacophonie habituelle. Mais quand je tourne mon regard vers l'Est, je vois des opportunités d'affaires. Je vois un pays prometteur. Bien que la fibre patriotique m'empêche de l'affirmer, je réalise combien Kinshasa est tout à fait inutile pour moi. L'ironie du sort enseigne que je semble embrasser la cause principale de la déstabilisation de la RD Congo. Serait-ce le syndrome de Stockholm ?

D'autres citoyens ordinaires du Sud Kivu, du nord Kivu et de l'Ituri peuvent en dire autant quand ils contemplent le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. Ce ne serait pas péremptoire d'affirmer que les trois provinces à l'Est de la RD Congo sont économiquement annexées à l'Ouganda, au Rwanda et dans une très faible mesure au Burundi.

Si le pouvoir de Kinshasa veut faire œuvre utile, il devrait commencer par élaborer une stratégie protectionniste qui consiste à développer les voies de communication et la circulation *ad intra*, à encadrer les petits commerçants par une législation intelligente, à promouvoir une sous-traitance locale qui ouvre la voie aux petites et moyennes entreprises locales. Une politique volontariste et résiliente peut renverser la vapeur. ■

20 J.R. BONGENGWA, « L'exploitation des minerais dans l'espace CIRGL. La RD Congo lance son certificat régional », in *Horizon Mines Magazine*, Mensuel n°003, août 2013.